Fiche de données de sécurité

Copyright,2026, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	45-1134-1	**Numéro de version:**	4.00
Date de révision:	17/08/2026	**Annule et remplace la version du :**	30/01/2026

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément au règlement REACH (1907/2006) tel que modifié par le règlement (UE) 2020/878

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3MTM Scotch-WeldTM Epoxy Adhesive 100 Plus, Clear, Part A

Numéros d'identification de produit

UU-0130-6460-3	UU-0130-6856-2	UU-0131-7446-9
7100335879	7100335597	4100084357

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Adhésif.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX
Téléphone:	01 30 31 61 61
E-mail:	SER-productstewardship@mmm.com
Site internet	htpp://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:
Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317
Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
ATTENTION.

Symboles :
SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Identifiant(s)	EC No.	% par poids
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	72244-98-5	701-196-7	80 - 100
Masse de réaction de trientine et trientine, mono- et di-propoxylée		942-835-1	1 - 5
Fraction Amines, polyéthylènepoly-, triéthylènetétramine	90640-67-8	292-588-2	< 1
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	203-950-6	< 1
Isoeugénol	97-54-1	202-590-7	< 0,01

MENTIONS DE DANGER:

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P280	Porter des gants de protection et des lunettes de protection.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

2.3 .Autres dangers

Les personnes déjà sensibilisées aux amines peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée avec certaines autres amines.
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	(N° CAS) 72244-98-5 (N° CE) 701-196-7 (N° REACH) 01-2120118957-46	80 - 100	Skin Sens. 1B, H317 Tox.aquatique chronique 3, H412
Masse de réaction de trientine et trientine, mono- et di-propoxylée	(N° CE) 942-835-1	1 - 5	Irr. des yeux 2, H319 Sens. cutanée 1, H317 Tox. aquatique chronique 2, H411
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	(N° CAS) 3033-62-3 (N° CE) 221-220-5	< 2,5	EUH071 Tox. aigüe 3, H311 Tox. aigüe 4, H332 Tox. aigüe 4, H332 Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1B, H314 Lésions oculaires 1, H318
Fraction Amines, polyéthylènepoly-, triéthylènetétramine	(N° CAS) 90640-67-8 (N° CE) 292-588-2	< 1	Tox.aquatique chronique 3, H412 Tox. aigüe 4, H312 Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1B, H314 Sens. cutanée 1, H317
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	(N° CAS) 112-24-3 (N° CE) 203-950-6	< 1	Tox. aigüe 4, H312 Corr. cutanée 1B, H314 Sens. cutanée 1, H317 Tox.aquatique chronique 3, H412 Tox. aigüe 4, H302 Lésions oculaires 1, H318
Isoeugénol	(N° CAS) 97-54-1 (N° CE) 202-590-7	< 0,01	Sens. de la peau 1A, H317 Tox. aigüe 4, H312 Tox. aigüe 4, H302 Irr. de la peau 2, H315 Carc. 2, H351

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance.
Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Isoeugénol	(N° CAS) 97-54-1 (N° CE) 202-590-7	(C >= 0.01%) Sens. de la peau 1A, H317

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Irritation cutanée (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons et sécheresse). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons). Irritation grave des yeux (rougeur importante, gonflement, douleur, larmoiement et troubles de la vision).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Vapeurs ou gaz irritants	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à l'écart de la chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

Valeurs limites biologiques
Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de sécurité avec protection latérale.
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 16321

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	**Epaisseur (mm)**	**Temps de pénétration**
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (par exemple, pulvérisation, risque élevé d'éclaboussures, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir le(s) matériau(x) de gants recommandé(s) pour déterminer le tablier approprié.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Couleur	Incolore transparent
Odeur	Pas de données de tests disponibles.
Valeur de seuil d'odeur	*Non applicable.*
Point de fusion / point de congélation	*Non applicable.*
Point/intervalle d'ébullition:	*Non applicable.*

Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Non applicable.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Non applicable.*
Point d'éclair:	*Non applicable.*
Température d'inflammation spontanée	*Non applicable.*
Température de décomposition	*Non applicable.*
pH	*la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)*
Viscosité cinématique	*Non applicable.*
Hydrosolubilité	*Non applicable.*
Solubilité (non-eau)	*Non applicable.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Non applicable.*
Pression de vapeur	*Non applicable.*
Densité	*Non applicable.*
Densité relative	1,14 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	*Non applicable.*
Caractéristiques des particules	*Non applicable.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Non applicable.*

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Exposition à l'humidité pendant le stockage
Chaleur.
A températures supérieures à 45 ºC (113 ºF)

10.5 Matériaux à éviter:
Non déterminé

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	**Condition**
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2

et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Corrosion de l'appareil respiratoire : les symptômes peuvent inclure une sécrétion nasale, douleur importante du nez et de la gorge, oppression au niveau de la poitrine, accès de toux avec du sang, respiration sifflante, essouflement pouvant aller progressivement jusqu'à une défaillance respiratoire.

Contact avec la peau:
Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:
Peut être nocif en cas d'ingestion Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:

Toxicité pour la reproduction / le développement
Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Information complémentaire:
Les personnes précédemment sensibilisées aux amines peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée avec d'autres amines.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. >2 000 - =5 000 mg/kg
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	Cutané	Lapin	LD50 > 10 200 mg/kg
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	Ingestion	Rat	LD50 2 600 mg/kg
Masse de réaction de trientine et trientine, mono- et di-propoxylée	Cutané	Rat	LD50 > 2 150 mg/kg
Masse de réaction de trientine et trientine, mono- et di-propoxylée	Ingestion	Rat	LD50 4 640 mg/kg

N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	Cutané	Lapin	LD50 311 mg/kg
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 3,4 mg/l
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 2,2 mg/l
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	Ingestion	Rat	LD50 571 mg/kg
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	Cutané	Rat	LD50 1 465 mg/kg
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	Ingestion	Rat	LD50 1 591 mg/kg
Fraction Amines, polyéthylènepoly-, triéthylènetétramine	Cutané	Lapin	LD50 1 465 mg/kg
Fraction Amines, polyéthylènepoly-, triéthylènetétramine	Ingestion	Rat	LD50 1 591 mg/kg
Isoeugénol	Cutané	Lapin	LD50 1 910 mg/kg
Isoeugénol	Ingestion	Rat	LD50 1 560 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	Lapin	Aucune irritation significative
Masse de réaction de trientine et trientine, mono- et di-propoxylée	Lapin	Moyennement irritant
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	Lapin	Corrosif
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	Lapin	Corrosif
Fraction Amines, polyéthylènepoly-, triéthylènetétramine	Lapin	Corrosif
Isoeugénol	Multiples espèces animales.	Irritant

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	Lapin	Moyennement irritant
Masse de réaction de trientine et trientine, mono- et di-propoxylée	Lapin	Irritant sévère
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	Lapin	Corrosif
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	Lapin	Corrosif
Fraction Amines, polyéthylènepoly-, triéthylènetétramine	Lapin	Corrosif
Isoeugénol	Lapin	Irritant sévère

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	Souris	Sensibilisant
Masse de réaction de trientine et trientine, mono- et di-propoxylée	Souris	Sensibilisant
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	Multiples espèces animales.	Non-classifié
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	Cochon d'Inde	Sensibilisant
Fraction Amines, polyéthylènepoly-, triéthylènetétramine	Cochon d'Inde	Sensibilisant
Isoeugénol	Homme et animal	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	In vitro	Non mutagène
Masse de réaction de trientine et trientine, mono- et di-propoxylée	In vitro	Non mutagène
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	In vitro	Non mutagène
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	In vivo	Non mutagène
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	In vivo	Non mutagène
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Fraction Amines, polyéthylènepoly-, triéthylènetétramine	In vivo	Non mutagène
Fraction Amines, polyéthylènepoly-, triéthylènetétramine	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Isoeugénol	In vivo	Non mutagène
Isoeugénol	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	Cutané	Souris	Non-cancérogène
Fraction Amines, polyéthylènepoly-, triéthylènetétramine	Cutané	Souris	Non-cancérogène
Isoeugénol	Ingestion	Multiples espèces animales.	Cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Masse de réaction de trientine et trientine, mono- et di-propoxylée	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Masse de réaction de trientine et trientine, mono- et di-propoxylée	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	43 jours
Masse de réaction de trientine et trientine, mono- et di-propoxylée	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 12 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 125 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
Fraction Amines, polyéthylènepoly-, triéthylènetétramine	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
Isoeugénol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 700 mg/kg/jour	3 génération
Isoeugénol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 700 mg/kg/jour	3 génération
Isoeugénol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	Pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Masse de réaction de trientine et trientine, mono- et di-propoxylée	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Fraction Amines, polyéthylènepoly-, triéthylènetétramine	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Isoeugénol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Pas disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	Ingestion	système hématopoïétique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 75 mg/kg/jour	90 jours
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 250 mg/kg/jour	90 jours
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	Ingestion	Système endocrine \| Coeur \| la peau \| système immunitaire \| Système nerveux \| des yeux \| Rénale et / ou de la vessie \| Système respiratoire \| système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	90 jours
Masse de réaction de trientine et trientine, mono- et di-propoxylée	Ingestion	tractus gastro-intestinal \| Rénale et / ou de la vessie \| Système respiratoire \| Coeur \| la peau \| Système endocrine \| os, dents, ongles et / ou les cheveux \| système hématopoïétique \| Foie \| système immunitaire \| muscles \| Système nerveux \| des yeux \| système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	43 jours
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	Cutané	la peau \| Coeur \| Système endocrine \| tractus gastro-	Non-classifié	Lapin	NOAEL 8 mg/kg/jour	90 jours

		intestinal \| système hématopoïétique \| Foie \| système immunitaire \| muscles \| Système nerveux \| Rénale et / ou de la vessie \| Système respiratoire \| système vasculaire				
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	Inhalation	la peau \| Système endocrine \| des yeux \| Système respiratoire \| Coeur \| système hématopoïétique \| Foie \| système immunitaire \| Système nerveux \| Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,038 mg/l	14 semaines
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	Ingestion	tractus gastro-intestinal \| Foie \| Rénale et / ou de la vessie \| Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	7 jours
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	Ingestion	Coeur \| Système endocrine \| système hématopoïétique \| Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 220 mg/kg/jour	7 jours
Isoeugénol	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Rat	LOAEL 0,001 mg/l	14 jours
Isoeugénol	Ingestion	Foie \| Système respiratoire \| Coeur \| la peau \| Système endocrine \| tractus gastro-intestinal \| os, dents, ongles et / ou les cheveux \| système hématopoïétique \| système immunitaire \| Système nerveux \| des yeux \| Rénale et / ou de la vessie \| système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 600 mg/kg/jour	14 semaines

Danger par aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	Identifiant(s)	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	72244-98-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>733 mg/l
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	72244-98-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	12 mg/l
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	72244-98-5	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	87 mg/l
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	72244-98-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	338 mg/l
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	72244-98-5	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	3,5 mg/l
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	72244-98-5	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	>1 000 mg/l
Masse de réaction de trientine et trientine, mono- et di-propoxylée	942-835-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	4,1 mg/l
Masse de réaction de trientine et trientine, mono- et di-propoxylée	942-835-1	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	>4,1 mg/l
Masse de réaction de trientine et trientine, mono- et di-propoxylée	942-835-1	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	48 mg/l
Masse de réaction de trientine et trientine, mono- et di-propoxylée	942-835-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	0,11 mg/l
Masse de réaction de trientine et trientine, mono- et di-propoxylée	942-835-1	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	430 mg/l
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	3033-62-3	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC20	>720 mg/l
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	3033-62-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	24 mg/l
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	3033-62-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	102 mg/l

N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	3033-62-3	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	131,2 mg/l
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	3033-62-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	5 mg/l
Fraction Amines, polyéthylènepoly-, triéthylènetétramine	90640-67-8	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	330 mg/l
Fraction Amines, polyéthylènepoly-, triéthylènetétramine	90640-67-8	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	20 mg/l
Fraction Amines, polyéthylènepoly-, triéthylènetétramine	90640-67-8	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	31,1 mg/l
Fraction Amines, polyéthylènepoly-, triéthylènetétramine	90640-67-8	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	1,34 mg/l
Fraction Amines, polyéthylènepoly-, triéthylènetétramine	90640-67-8	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	EC10	1,9 mg/l
Fraction Amines, polyéthylènepoly-, triéthylènetétramine	90640-67-8	Bactéries	Expérimental	2 heures	EC50	15,7 mg/l
Fraction Amines, polyéthylènepoly-, triéthylènetétramine	90640-67-8	Ver rouge	Expérimental	56 jours	EC10	31,1 mg/kg (poids sec)
Fraction Amines, polyéthylènepoly-, triéthylènetétramine	90640-67-8	Microbes du sol	Expérimental	28 jours	EC50	>100 mg/kg (poids sec)
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	27,4 mg/l
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	guppy	Expérimental	96 heures	LC50	570 mg/l
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	37,4 mg/l
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,468 mg/l
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	2,86 mg/l
Isoeugénol	97-54-1	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	72244-98-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	5 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Masse de réaction de trientine et trientine, mono- et di-propoxylée	942-835-1	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	4 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
Masse de réaction de trientine et trientine, mono- et di-propoxylée	942-835-1	Expérimental Biodégradation intrinsèque aquatique.	28 jours	Déplétion du carbone organique	8 % Suppression de carbone organique dissous COD	Test OCDE 302B Zahn-Wellens/EVPA
Masse de réaction de trientine et trientine, mono-	942-835-1	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	>1 Années (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH

et di-propoxylée						
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	3033-62-3	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 %BOD/ThOD	OCDE 301C
Fraction Amines, polyéthylènepoly-, triéthylènetétramine	90640-67-8	Expérimental Biodégradation intrinsèque aquatique.	84 jours	Déplétion du carbone organique	20 % Suppression de carbone organique dissous COD	Essai OCDE 302A - Méthode SCAS modifiée
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	Expérimental Biodégradation	20 jours	Demande biologique en oxygène	0 %BOD/ThOD	OCDE 301D
Isoeugénol	97-54-1	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	79 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
Isoeugénol	97-54-1	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	4.6 heures (t 1/2)	

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	72244-98-5	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	>1.2	
Masse de réaction de trientine et trientine, mono- et di-propoxylée	942-835-1	Pas de données disponibles. Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-2.42	
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	3033-62-3	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.339	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
Fraction Amines, polyéthylènepoly-, triéthylènetétramine	90640-67-8	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	<-2.0	
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	Expérimental BCF - Poisson	42 jours	Facteur de bioaccumulation	<5.0	OECD305-Bioconcentration
Isoeugénol	97-54-1	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.04	

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	3033-62-3	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	13 l/kg	Episuite™
Fraction Amines, polyéthylènepoly-, triéthylènetétramine	90640-67-8	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	1600-5000 l/kg	
Isoeugénol	97-54-1	Estimé Mobilité dans le sol	Koc	700 l/kg	Episuite™

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)
08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.4 Groupe d'emballage	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.5 Dangers pour l'environnement	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de ségrégation IMDG	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient	Identifiant(s)	Classification	Réglementation
Isoeugénol	97-54-1	Carc. 2	Classification 3M Selon le règlement CE N° 1272/2008
Isoeugénol	97-54-1	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1
Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

Tableau des maladies professionnelles

49	Affections cutanées provoquées par les amines aliphatiques, alicycliques ou les éthanolamines
49bis	Affections respiratoires provoquées par les amines aliphatiques, les éthanolamines ou l'isophoronediamine

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les

substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

EUH071	Corrosif pour l'appareil respiratoire.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:
Section 14 de l'UE - Données du tableau - L'information a été ajoutée.
Section 14 de l'UE - En-têtes de tableau - L'information a été ajoutée.
CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.
Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été supprimée.
Etiquette: Graphique - L'information a été modifiée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 3: Table SCL - L'information a été modifiée.
Section 9 : Densité - L'information a été modifiée.
Section 9: Pression de vapeur (Valeur) - L'information a été ajoutée.
Section 9: Pression de vapeur (Valeur) - L'information a été supprimée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - Ingestion (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.
Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 13 : information codes déchets UE - L'information a été modifiée.
Section 14 Code de classification - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de classification - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Température de régulation - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Température de régulation - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Température critique - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Température critique - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Titre principal - L'information a été supprimée.

Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Groupe d'emballage - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Groupe d'emballage - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Désignation officielle de transport de l'ONU - L'information a été supprimée.
Section 14 Règlementations - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de ségrégation - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de ségrégation - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Précautions particulières - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Précautions particulières - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Transport en vrac - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Numéro ONU Données - L'information a été supprimée.
Section 14 Numéro ONU - L'information a été supprimée.
Section 15: Evaluation de la sécurité chimique - L'information a été modifiée.
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr